

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRE : Fournisseurs de services d’alphabétisation et de formation de base (AFB)

EXPÉDITRICE : Virginia Hatchette,
Directrice de la Division des politiques stratégiques et programmes

DATE : Le 17 avril 2014

OBJET : **Tâches jalons pour la prestation un à un et guide d’utilisation révisé**

NOTE N^o : **LBS 2014-2015 # 01**

BUT :

Cette note a pour but de communiquer à votre organisme des renseignements au sujet de nouvelles ressources disponibles sur le portail des tâches jalons.

CONTEXTE :

- Le projet d’examen des tâches jalons, un projet de recherche et développement réalisé en 2012-2013, s’était penché sur les pratiques associées à leur utilisation dans les organismes de prestation du Programme AFB. En se fondant sur les conclusions de ce projet, le CESBA a amélioré l’ensemble existant de tâches jalons en créant 22 nouvelles versions de tâches jalons conçues pour la prestation un à un. Ces nouvelles versions (en anglais et en français) contiennent les instructions que les évaluateurs devraient lire ou remettre aux apprenantes et apprenants, ainsi que les réponses que les évaluateurs devraient consigner en leur nom. Le guide d’utilisation a aussi été révisé pour tenir compte de changements dans les procédures administratives visant les tâches jalons adaptées suivantes :
 - niveau 1 (1, 2, 8, 9, 15, 18, 19, 20, 27, 28, 37, 41, 45, 48, 49);
 - aucune aptitude à la lecture, l’écriture ou la numératie n’est exigée (14, 36, 57, 58, 59, 60); et
 - aucun niveau n’a été attribué (54).
- Les tâches jalons améliorées aideront les apprenants et apprenantes, les formateurs et le MFCU en éliminant certains obstacles à leur capacité à

démontrer leurs progrès. Dans les circonstances suivantes, les apprenantes et apprenants bénéficieront des tâches jalons adaptées administrées un à un :

- apprenants possédant des aptitudes récentes à la lecture de textes;
- apprenants participant à des programmes pour Autochtones et malentendants; et
- apprenants souffrant d'une déficience visuelle.

PROCHAINES ÉTAPES :

Pour toute question concernant les tâches jalons pour la prestation un à un et le guide d'utilisation révisé, veuillez communiquer avec votre conseillère ou conseiller en emploi et en formation (CEF).